

- *Altos Hornos de México (AHMSA)* appartient au *Grupo Acerero del Norte*. Elle a créé, en association avec Inland Steel, *Ryerson de México* qui fabriquera de l'acier, des métaux non ferreux et des plastiques industriels.
- *HYLSA* est une filiale du conglomerat géant *Grupo Alfa*. Elle a créé, avec Worthington Industries, de l'Ohio, une coentreprise appelée *Acerex* qui produira, dans la région de Monterrey, en moyenne 240 000 tonnes d'acier par an. La nouvelle usine devait commencer à produire à la fin de 1995.
- *Ispat Mexicana* a créé une coentreprise avec WHX Corporation, une filiale de Wheeling Pittsburgh Steel. Elle achètera des brames d'acier produites dans les installations d'*Ispat* au Canada (auparavant Sidbec-Dosco) et vendra au Mexique des rouleaux laminés à chaud.

Comme dans d'autres domaines, la dévaluation du peso a grandement réduit la demande intérieure, tout en stimulant les exportations. Selon un cadre de *HYLSA*, la demande intérieure a baissé de près d'un quart en 1995. *HYLSA* a exporté six pour cent de sa production en 1994, mais prévoyait 25 pour 100 pour 1995.

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

Au début de 1995, le gouvernement Zedillo annonçait la suppression du *Secretaría de Energía, Minas e Industria Paraestatal (SEMIP)*, le Secrétariat à l'énergie, aux mines et aux sociétés d'État. La responsabilité des mines fait maintenant partie du mandat du *Secretaría de Comercio y Fomento Industrial (SECOFI)*, le Secrétariat au commerce et au développement industriel. Le *SECOFI* a créé une nouvelle direction du secteur minier pour assumer cette responsabilité. L'exigence voulant que toutes les ventes d'or et d'argent soient réalisées par le gouvernement a été abrogée et il n'y a plus d'entraves aux importations de minéraux.

La loi sur les mines

La constitution mexicaine attribue la propriété de toutes les richesses du sous-sol au public. Ceci a été réinterprété plusieurs fois depuis, dans diverses lois. L'actuelle loi sur les mines est entrée en vigueur en septembre 1992 et a été suivie, en 1993, d'une nouvelle réglementation qui accorde un rôle beaucoup plus important au secteur privé. Elle assure également de meilleurs garanties aux détenteurs de concessions d'exploration et d'exploitation. La liste des minéraux considérés comme stratégiques, et donc réservés à

l'État, a été nettement réduite. L'exploitation de l'uranium est encore réglementée et celle du pétrole et du gaz est le domaine exclusif de *Petróleos Mexicanos (PEMEX)*, la Société pétrolière d'État.

La loi sur l'investissement étranger

Les modifications apportées à la loi sur les mines ont été renforcées par une nouvelle loi destinée à promouvoir l'investissement mexicain et à réglementer l'investissement étranger. Cette dernière a été publiée au *Diario Oficial*, le Journal officiel, en mars 1993. Son article 5 précise que les étrangers, que ce soient des personnes physiques ou morales, peuvent détenir jusqu'à 49 pour 100 des entreprises se livrant à l'exploitation et à l'utilisation de concessions ordinaires, et 34 pour 100 quand il s'agit de concessions spéciales pour l'exploitation de ressources minérales nationales. Ces restrictions sont toutefois neutralisées par d'autres dispositions de la loi sur les mines, qui autorisent les étrangers à détenir jusqu'à 100 pour 100 des nouvelles entreprises minières pendant les douze premières années de leur existence.

LA STRATÉGIE DE PÉNÉTRATION DU MARCHÉ

Les sociétés canadiennes s'implantent le plus souvent sur le marché mexicain en créant des partenariats ou des coentreprises avec des entreprises mexicaines. Selon le cas, le partenaire mexicain sera un agent exclusif ou un distributeur pour qui les produits canadiens constitueront un complément à la gamme de produits qu'il offre déjà. Pour de nombreux produits, les producteurs mexicains sont également des partenaires éventuels parce que nombre d'entre eux n'ont pas la capacité de faire face à la demande locale. Les sociétés canadiennes qui sont déjà implantées au Mexique pourraient aussi agir comme agents de minéraux importés.

Producteurs mexicains d'acier Production et parts de marché en 1995

Société	En milliers de tonnes	Pourcentage
Altos Hornos de México (AHMSA)	2 490	24,3
HYLSA	2 181	21,3
ACERIAS	2 043	19,9
Siderúrgica Lázaro Cárdenas «Las Truchas» (SICARTSA)	1 761	17,2
IMEXA	1 345	13,1
Tubos de Acero de México (TAMSA)	427	4,2
Total	10 247	100,0

Source : Cámara Minera de México (CAMIMEX), la Chambre mexicaine de l'industrie minière, 1995.